



## J'ai été identifié cas contact

Pas d'isolement mais je respecte les gestes barrière +++  
Je réalise un test RT-PCR ou antigénique ou autotest 2 jours après avoir appris que je suis cas contact.

## Je suis testé positif COVID

J'ai eu le Covid il y a moins de 2 mois	Je ne suis pas obligé de m'isoler sauf si je présente des symptômes et que mon médecin considère qu'il s'agit d'une nouvelle infection. Cet arrêt sera indemnisé sans jour de carence.
Je suis vacciné (schéma vaccinal complet)	7 jours d'isolement - Possibilité de réduire à 5 jours si test RT-PCR ou antigénique négatif et si plus de symptôme depuis 48h. Je suis placé en arrêt maladie sans jour de carence. Je peux demander un arrêt maladie sur le site <a href="https://declare.ameli.fr">declare.ameli.fr</a> Pas besoin de test à l'issue des 7 jours pour sortir de l'isolement.
Je ne suis pas vacciné ou pas complètement	10 jours d'isolement – Possibilité de réduire à 7 jours si test RT-PCR ou antigénique négatif et si plus de symptôme depuis 48h. Je suis placé en arrêt maladie sans jour de carence. Je peux demander un arrêt maladie sur le site <a href="https://declare.ameli.fr">declare.ameli.fr</a> Pas besoin de test à l'issue des 10 jours pour sortir de l'isolement.

## Je vais me faire vacciner contre la COVID

Je bénéficie d'une ASA<sup>1</sup> le temps d'aller me faire vacciner. Pour cela, je ramène une preuve de ma présence à la vaccination.  
Si je souffre d'effets secondaires suite à la vaccination, l'ASA<sup>1</sup> peut être étendue au jour et/ou au lendemain. Je dois fournir une attestation sur l'honneur.

## J'ai des symptômes à la fin de mon isolement

Je contacte mon médecin traitant. En effet, il convient d'attendre 48 h supplémentaires après la disparition de la fièvre pour mettre fin à mon isolement.  
En cas de difficultés à respirer, vous devez immédiatement appeler le 15.

## J'ai des enfants

Je dois m'absenter pour faire tester mon enfant (demande de la structure d'accueil)	Je prends des récupérations d'heures ou Congé/RTT.
Mon enfant est positif ou sa structure d'accueil ferme et je dois le garder	Je bénéficie d'une ASA <sup>1</sup> garde enfant malade ou je pose des congés/RTT. Justificatifs à produire en cas d'ASA: attestation de l'établissement qui indique la fermeture de la structure + attestation sur l'honneur indiquant que je suis le seul parent à pouvoir garder mon enfant

<sup>1</sup>ASA : Autorisation spéciale d'absence. Attention ! Une ASA n'annule pas les congés déjà posés et peut occasionner un abattement de RTT.

**Réalisation d'un test COVID :** Le fait d'effectuer un dépistage ne constitue pas du temps de travail.



Je ne me sens pas bien, je présente des symptômes (fièvre, toux, éternuements...) :  
**Je protège les autres : je respecte les gestes barrières et je porte un masque !**  
Restons vigilants, merci !